



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 août 2012
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

Note verbale datée du 11 juillet 2012, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan et, se référant à la note du Président datée du 4 juin 2012, a l'honneur de l'informer que la Direction libanaise de la sûreté générale a publié l'ordonnance n° 3240/2007 interdisant l'entrée sur le territoire libanais de quatre personnes désignées par le Comité, en conformité avec le régime de sanctions créé par la résolution susmentionnée.

